

SESSION DES REPRÉSENTANTS SUPPLÉANTS N° 98-08

COMPTE RENDU SOMMAIRE

Le Conseil, par l'entremise de ses représentants suppléants, s'est réuni à Montréal les 2 et 3 novembre 1998. M^{me} Norine Smith, du Canada, présidait la séance, alors que MM. José Luis Samaniego et William Nitze représentaient respectivement le Mexique et les États-Unis. M. Jonathan Plaut, représentait la présidente du Comité consultatif public mixte (CCPM) et la directrice exécutive par intérim de la CCE, M^{me} Janine Ferretti, le Secrétariat. Le secrétaire du Conseil, M. Marc Paquin, agissait à titre de secrétaire de la séance. D'autres représentants officiels des Parties et du Secrétariat étaient également présents (la liste complète des participants figure à l'annexe A).

Point 1 Adoption de l'ordre du jour

Les représentants suppléants adoptent l'ordre du jour en se fondant sur sa version provisoire (annexe B).

Point 2 Compte rendu de la directrice exécutive par intérim

Conformément au paragraphe 5(3) des Règles de procédure du Conseil, la directrice exécutive par intérim met les représentants suppléants au courant des activités du Secrétariat (annexe C).

Après le compte rendu de la directrice exécutive par intérim, les représentants suppléants conviennent de demander au Secrétariat de préparer une proposition concernant la manière d'utiliser les fonds excédentaires de 1998, le cas échéant, enfin d'en discuter lors de leur prochaine session.

Point 3 Compte rendu de la présidente du CCPM

M. Jonathan Plaut, qui représente la présidente du CCPM, rend compte des activités du CCPM aux représentants suppléants depuis leur session de septembre. En premier lieu, il mentionne que le Comité a préparé un avis détaillé au Conseil sur le Plan de programme pour 1999 à 2001 et qu'il est heureux de constater qu'on a tenu compte de plusieurs de ces recommandations dans la seconde version de ce document.

Il mentionne également que le CCPM a publié une demande de commentaires publics sur la version révisée des Lignes directrices relatives aux communications sur les questions d'application visées aux articles 14 et 15 de l'ANACDE, et qu'il est surpris de n'avoir reçu que trois commentaires jusqu'à présent. Le CCPM examinera plus avant cette version révisée au cours de sa réunion du mois de décembre 1998 à Washington. Il entend également tenir un atelier en janvier 1999 avec des représentants du public en vue de discuter des commentaires qu'il aura reçus et de formuler un avis au Conseil à ce sujet.

M. Plaut indique également que la session du mois de décembre permettra au Comité d'interagir avec le Groupe de travail de la CCE sur l'application et l'observation des lois sur l'environnement. Il

mentionne en outre qu'en 1999 la première session du CCPM se tiendra en février, à Mexico, et que la deuxième aura lieu en avril 1999, à Yellowknife, dans les Territoires du Nord-Ouest, avec la participation de certains représentants du Groupe de travail sur la gestion rationnelle des produits chimiques.

M. Plaut fait ensuite état des efforts que déploie le CCPM en vue de mieux coordonner ses activités avec celles des Comités consultatifs nationaux (CCN) et des Comités consultatifs gouvernementaux (CCG) des trois pays. Il affirme que les membres du CCPM sont très satisfaits de leur dernière réunion avec les représentants suppléants et qu'ils sont convaincus que ces rencontres sont extrêmement fructueuses. En ce qui concerne les prochaines réunions du CCPM, M. Plaut indique que le Comité fera un tour de table à chaque séance où le public est invité afin que celui-ci participe davantage à ses travaux.

Point 4 Adoption des comptes rendus sommaires

Les représentant suppléants adoptent les comptes rendus sommaires des sessions n^{os} 98-00, 98-05, 98-06 et 98-07.

Point 5 Adoption du Plan de programme pour 1999 à 2001

Conformément au cycle d'élaboration du Programme de la CCE que le Conseil a approuvé à Mérida, en juin 1998, les représentants suppléants poursuivent la révision de la deuxième version du Plan de programme pour 1999 à 2001 et approuvent son contenu d'une manière générale, sous réserve d'un certain nombre de changements qu'y apportera le Secrétariat et d'une poursuite des discussions sur les quatre projets suivants : Répercussions environnementales de l'ALÉNA; Conservation et utilisation de la biodiversité; Mécanismes pour la conservation de la biodiversité en Amérique du Nord et; Coopération régionale visant à soutenir les politiques sur le changement climatique et le Mécanisme de développement écologique. Par ailleurs, les États-Unis proposent d'intégrer deux nouveaux projets, soit : Réseau nord-américain d'aires marines protégées et Cartographie des écosystèmes marins et estuariens d'Amérique du Nord. Un troisième projet, celui relatif aux nouvelles tendances, est quant à lui réintroduit au. Les représentants suppléants adoptent ces trois projets en principe, à condition que des fonds soient assignés à cette fin. Ils conviennent également que le rapport sur les espèces sera établi en 1999 et non en 2000 dans le cadre du projet sur les mécanismes relatifs à la biodiversité, à condition que les fonds le permettent.

Les représentant suppléants prévoient parachever la révision des autres projets et approuver formellement le Plan de programme pour 1999 à 2001 lors de leur session de décembre 1998. À la demande du CCPM, il est convenu que la prochaine ébauche du Plan de programme pour 1999 à 2001 ainsi que le Programme et budget annuels pour 1999 soient rendus public afin de recevoir des commentaires. Les représentants suppléants demandent au Secrétariat de préparer un résumé.

Point 6 Examen des Programme et budget annuels pour 1999

Les représentants suppléants chargent le Secrétariat d'incorporer les changements convenus dans le cadre de la présente séance au plan de programme triennal et au Programme et budget pour 1999, et de réaffecter les ressources financières pour équilibrer le budget de 1999. Bien qu'on ne prévoie pas de changements majeurs aux projets de 1999, les représentants suppléants examineront la deuxième ébauche des Programme et budget pour 1999 lors de la session des 10 et 11 décembre.

Les représentants suppléants conviennent que le Fonds nord-américain pour la coopération environnementale (FNACE) pourra diffuser sa demande de propositions préliminaires, mais sous réserve d'y indiquer que les subventions seront octroyées en fonction des fonds disponibles et du droit fiscal de chacune des Parties.

Point 7 Négociations concernant l'accord nord-américain sur l'évaluation des impacts environnementaux transfrontaliers

Les représentants suppléants prennent note et discutent des résultats de la dernière séance de négociation tenue à Montréal du 20 au 23 octobre 1998. Ils conviennent d'inviter les négociateurs des Parties à examiner plus avant une proposition d'énoncé déposée par les États-Unis et le Mexique afin de faire progresser les négociations relatives à l'accord.

Point 8 Examen et adoption du plan d'action donnant suite au rapport de Deloitte & Touche

Les représentants suppléants examinent et approuvent le projet de plan d'action élaboré par le Secrétariat conformément aux instructions que lui ont données les représentants suppléants, au cours de leur session n° 98-06, à la suite de l'étude de rendement de la CCE réalisée par la société Deloitte & Touche.

Point 9 Discussion sur les prochaines étapes du processus d'ébauche des lignes directrices relatives à la participation du public

Les représentants suppléants discutent des prochaines étapes du processus d'ébauche des lignes directrices relatives à la participation du public à la lumière des avis du CCPM et des CCN et CCG. Ils conviennent que les Parties transmettent au Secrétariat leurs commentaires sur cette ébauche d'ici le 6 novembre. Le Secrétariat rédigera, en collaboration avec le CCPM, une deuxième version de ces lignes directrices en tenant compte des commentaires des Parties. Le Secrétariat et le CCPM élaboreront également de concert, pour fins d'examen par les représentants suppléants au cours de leur session de décembre 1998, un processus et un calendrier de parachèvement des lignes directrices en question. Les représentants suppléants se fixent pour objectif d'examiner la dernière ébauche dans le cadre de leur session d'avril 1999.

Point 10 Projet relatif aux répercussions de l'ALÉNA : état d'achèvement de l'examen gouvernemental

Le Secrétariat rend compte de l'état d'achèvement de l'examen en cours entrepris par les pairs dans le cadre du projet relatif aux répercussions de l'ALÉNA. Ils conviennent que le Secrétariat organise une réunion le 2 décembre, à Washington, D.C., afin de discuter des résultats de l'examen. La discussion aura pour objectif le développement d'une proposition concernant le projet relatif aux répercussions de l'ALÉNA qui sera soumise à l'approbation des représentants suppléants au cours de leur session du mois de décembre.

Point 11 Paragraphe 10(6) de l'ANACDE et chapitre 11 de l'ALÉNA – lettre du Sierra Club et al. au Conseil

Les représentants suppléants discutent des mesures à prendre à la suite de la lettre que le Sierra Club et al. a fait parvenir au Conseil le 17 septembre 1998 en vertu du chapitre 11 de l'ALÉNA et du paragraphe 10(6) de l'ANACDE. Ils conviennent de discuter avec leurs homologues commerciaux de la possibilité de tenir une réunion avec des fonctionnaires de l'environnement et du commerce à Washington, les 1^{er} et 2 décembre 1998.

Point 12 Date et lieu de la session ordinaire du Conseil de 1999

Le Canada propose de tenir la session ordinaire du Conseil de 1999 les 25 et 26 juin à Kananaskis, en Alberta. Le Mexique a déjà indiqué sa disponibilité à ces deux dates, mais les États-Unis doivent encore confirmer la leur.

Point 13 Autres questions

Point 13.1 Règles types

Les représentants suppléants conviennent de tenir la prochaine séance de négociation sur les règles types visées à la Partie V de l'ANACDE au cours de la première semaine de février (du 1^{er} au 5) à Mexico. Les États-Unis réitèrent la décision du Conseil visant à parachever, dans le même laps de temps, les Lignes directrices révisées relatives aux communications et les règles types en question.

Point 13.2 Contrat type de la CCE

Les représentants suppléants demandent au Secrétariat d'examiner son contrat de services professionnels afin de déterminer si la disposition relative à la personnalité juridique de la CCE est encore nécessaire depuis que l'accord de siège avec le Canada est en vigueur. Il demande en outre au Secrétariat de préparer un addenda au contrat de service avec la société KPMG, concernant la recherche d'un directeur exécutif pour la CCE, afin d'y inclure le même énoncé que celui du paragraphe 11(4) de l'ANACDE.

Point 13.3 Réponse à lettre de M^{me} Maria Cristina Castro

Le Mexique indique qu'il distribuera aux Parties une nouvelle ébauche de son projet de réponse à la lettre que M^{me} Maria Cristina Castro a fait parvenir au Conseil. Les représentants suppléants conviennent d'expédier également une lettre distincte à l'actuelle présidente du CCPM.

Point 13.4 Réunion sur les nouvelles tendances

Les représentants suppléants conviennent de tenir la réunion sur les nouvelles tendances à Montréal, les 7 et 8 décembre 1998.

Point 14 Calendrier des prochaines sessions des représentants suppléants

À la lumière du projet de calendrier des sessions d'octobre 1998 à décembre 1999, les représentants suppléants confirment que leur prochaine session se tiendra les 10 et 11 décembre 1998, aux bureaux du Secrétariat, à Montréal. Il est prévu de tenir une journée supplémentaire de réunion le 9 décembre, sous réserve de la disponibilité du Canada et des États-Unis.

Les représentants suppléants conviennent en outre de réserver les dates de ce projet de calendrier des sessions, car, lors de son élaboration, on a pris en compte l'échéancier fixé par le Conseil en vue d'approuver le Plan de programme triennal et les Programmes et budgets annuels.

Point 15 Levée de la séance

Le président lève la séance.

Rédigé par Marc Paquin
Secrétaire du Conseil